

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## CNSS : l'ultime adieu à l'infatigable, rigoureux et perfectionniste...

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

LES personnels de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) étaient inconsolables, hier matin, sur l'esplanade du siège social de la CNSS à Libreville. C'était lors de l'ultime adieu à leur regretté directeur général, Dr Charles Mendoume, décédé brutalement le 1er mars dernier. La consternation et l'émotion étaient d'autant plus à leur paroxysme qu'il s'agit de la première fois dans l'histoire de l'organisme qu'un cadre de cette envergure meurt en fonction. C'est sous un tonnerre d'applaudissements, entre-

mêlés de pleurs, que le cercueil blanc laqué a été accueilli par les membres du Conseil d'administration, la direction générale (intérimaire), les agents, les partenaires sociaux et les nombreuses délégations d'organisations affiliées. C'est dans une atmosphère chargée d'intense émotion que le président du Conseil d'administration, Jean-Maurice Ayine, a prononcé l'éloge funèbre. " C'est un homme du sérail qui nous quitte, après avoir gravi tous les échelons de la hiérarchie ", a d'emblée rappelé le PCA. Pour qui, le DG Charles Mendoume, qu'il appelait affectueusement "Charly", était un travailleur infatigable, rigoureux et perfectionniste. Né le 12 octobre 1961,

à Lambaréné, l'illustre disparu a obtenu son baccalauréat en philosophie au collège Quaben, en 1984. Titulaire d'une maîtrise en sciences juridiques et administration générale, puis d'un diplôme de cadre supérieur de sécurité sociale, Charles Mendoume a intégré la CNSS, le 1er février 1993, comme rédacteur juridique à la direction du recouvrement. Malgré ses multiples occupations, le natif du Moyen-Ogooué était toujours animé du souci de renforcer ses capacités opérationnelles. Une volonté qui a été couronnée par un doctorat en droit social



Photo: DR

La CNSS mobilisée pour un dernier hommage à son DG.

obtenu à l'université de Nantes (France). Dr Charles Mendoume était, par ailleurs, enseignant de droit social à l'École nationale d'administration (ENA) et à la

Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université Omar-Bongo (UOB). Sportif accompli, il était également 5e dan de karaté.

## JCI-Gabon : la gestion du télétravail enseignée aux gendarmes

CM  
Libreville/Gabon

LA Jeune Chambre Internationale (JCI) du Gabon a organisé, dernièrement, une formation digitale axée sur la gestion numérique du télétravail, la lutte contre la cybercriminalité (piratage, escroquerie en ligne, vol de données), à l'intention des personnels de la gendarmerie du camp Gros-Bouquet de Libreville. En plus d'un enseignement sur le Covid-19. Il s'est agi de renforcer les capacités opérationnelles des officiers et sous-officiers sur les notions d'ensemble de l'informatique et du digital, pour plus d'efficacité dans leurs missions quotidiennes. Ces derniers ont également reçu une étendue de connaissances sur le Covid-19, afin de mieux se prémunir contre cette pandémie. La formation a été précédée par la remise d'un don du parrain de l'activité, le sénateur JCI Akram Mendame, représenté par le vice-président international de JCI Gabon Edmond Ogowe, au



Photo: CMJ L'Union

La présidente nationale de la JCI-Gabon, Scinthia Michelle Nyangou Adon, procédant à la remise des ordinateurs aux gendarmes.

commandant en chef de la Gendarmerie nationale, le général Yves Barassouaga. Soit un équipement informatique composé de 4 ordinateurs complets et des imprimantes, destinés à l'application des techniques apprises. Cette activité communautaire s'inscrit dans le Plan d'action 2021-2024 de l'Organisation internationale dont l'ambition est d'unir tous les secteurs de la société pour créer un impact positif et durable dans le monde.



SEEG

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### Réaménagement des horaires d'ouverture et de fermeture des guichets au sein des Agences commerciales

Suite aux nouvelles mesures prises par les autorités gouvernementales en vue de lutter contre la propagation de la COVID-19, les horaires d'ouverture et de fermeture des guichets sont réorganisés comme suit :

- Du lundi au vendredi : de 07h30 à 12h30 ;
- Le samedi, de 08h à 11h.

La SEEG invite par ailleurs au respect scrupuleux des mesures barrières mises en place dans son réseau d'Agences pour la sécurité des usagers et recommande d'utiliser préférentiellement les moyens de paiement par téléphone portable chaque fois que cela est possible.

La Direction de la Communication & de la Responsabilité Sociétale